UN LABEL RÉGIONAL POUR VALORISER LES CLUBS QUI FIDÉLISENT LEURS LICENCIÉS

Contact : Céline GARDET, chargée de développement
celine.gardet@badminton-aura.org

CONSTAT : UN FORT TURN-OVER DES LICENCIÉS

Le badminton est confronté à un faible taux de renouvellement des licences, particulièrement chez les nouveaux pratiquants.

Si le turn-over global des clubs se situe généralement entre 40 et 60 %, la situation est encore plus préoccupante pour les primo-licenciés : près de trois quarts d'entre eux quittent la pratique dans les deux années qui suivent leur première inscription.

Ce phénomène concerne principalement les joueurs débutants, dits « loisirs », et il est encore plus marqué chez les femmes.

Les créneaux de jeu libre facilitent l'entrée dans la pratique, mais ne suffisent pas à fidéliser les nouveaux adhérents.

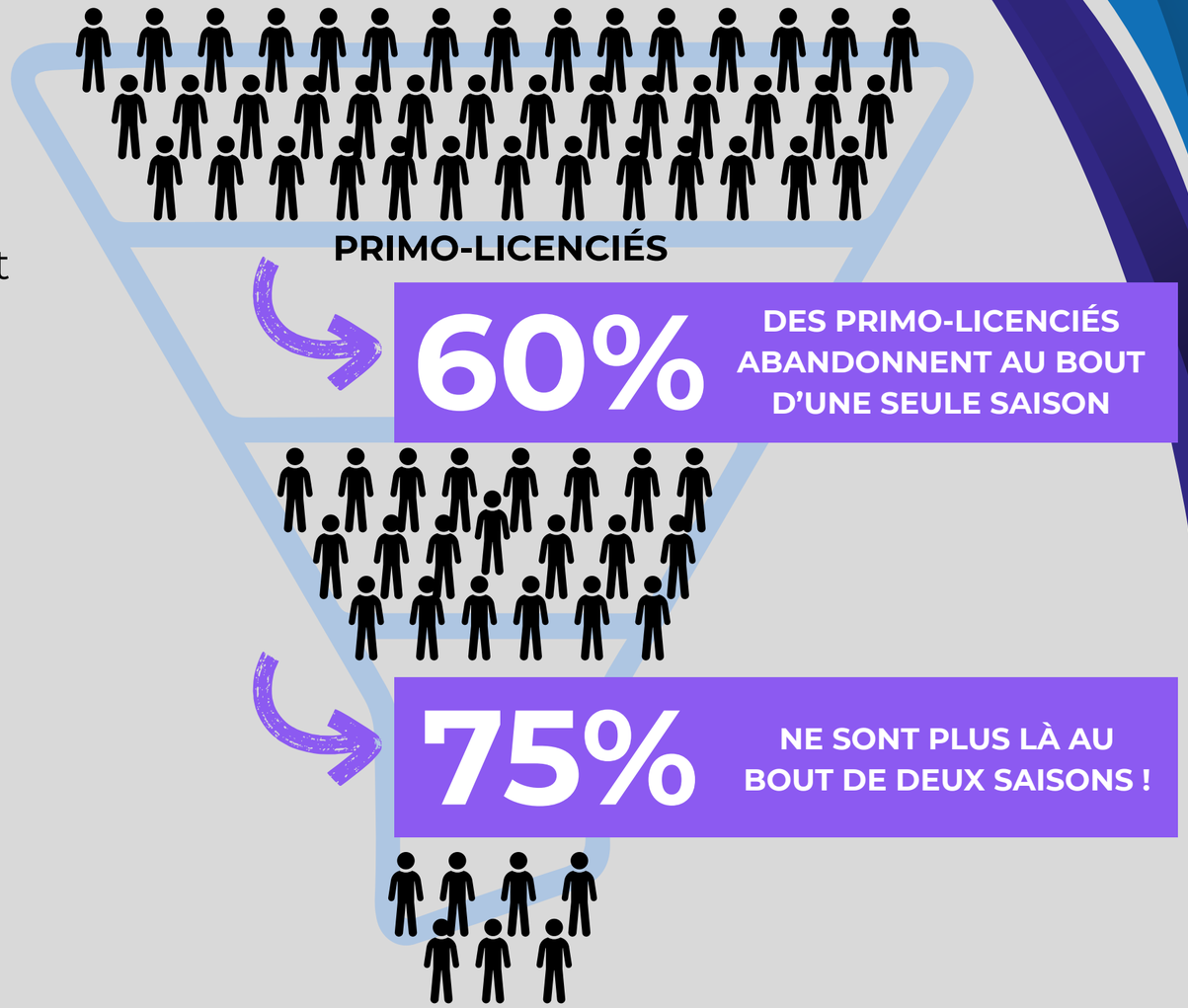

LA LABELLISATION, UN LEVIER D'ACTION

Contrairement aux apparences ou aux idées reçues, ce nouveau public souhaite qu'on s'occupe de lui. Mais la multiplicité des attentes et des profils rend extrêmement complexe l'encadrement à mettre en place.

C'est pourquoi la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité valoriser et accompagner les clubs qui s'emparent de cette problématique et propose des solutions pour fidéliser leurs pratiquants.

Levier d'action : la labellisation

Mon Club et moi
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE BADMINTON

DES LABELS RÉGIONAUX AU SERVICE DU PROJET

Objectif du label “Mon Club Et Moi” :

Renforcer la relation entre le club et ses licenciés afin d'améliorer l'accueil, l'intégration et la fidélisation des nouveaux pratiquants.

PRINCIPE DE LABELLISATION

Label OR

(taux de renouvellement global > 62% et taux de renouvellement primo-licenciés > 45,8%)

Label ARGENT

(taux de renouvellement global entre 50 et 61% et taux de renouvellement primo-licenciés entre 35 et 45,7%)

- Des prérequis pour candidater : disposer d'un projet de club formalisé, proposer des animations et un créneau débutant encadré.
- **Une labellisation fondée sur les résultats : le niveau obtenu dépend des taux de renouvellement des licenciés (global et primo-licenciés).**
- Temporalité : Candidatures en fin de saison et label attribué après les réinscriptions, sur la base des taux de renouvellement constatés.

CRITERES ET ACTIONS (1/2)

Actions	Valorisation
Avoir un projet associatif formalisé	Obligatoire pour postuler
Remplir le formulaire de demande de labélisation en précisant : • Le détail des créneaux proposés pour les publics débutants adultes et jeunes (lieux, encadrants, référents créneaux, statistiques de fréquentation), • Le calendrier annuel d'animations sur ou hors créneaux (tournois internes, soirées déguisées, sorties raquettes…) • Un bilan des actions proposées pour les publics débutants adultes et jeunes (nombre de participants, mixité des créneaux,…)	Obligatoire pour postuler
Mettre en place un créneau animé pour le public débutant On entend par un créneau animé, la présence d'un animateur sur ce créneau (diplôme de la filière Animation) pour les débutants qui aura pour rôle d'accueillir, d'orienter, de conseiller les joueurs. Il pourra proposer des formes de rencontres mais on ne parle pas de séance encadrée à proprement parler.	Obligatoire pour postuler

CRITERES ET ACTIONS (2/2)

Un système de bonus peut majorer les taux de renouvellement, exclusivement en cas de repêchage pour l'accès au label ARGENT*

Actions	Valorisation
Bonus : Le club utilise le livret d'accueil du licencié (Obligatoire pour Label Or)	Majoration des taux de + 1 %
Bonus : Le club a un licencié diplômé « Animateur Club » ou un « Animateur Créneaux »	Majoration des taux de + 3 %
Bonus : Le club déclare une rencontre officielle Promobad à destination de son public non-compétiteur	Majoration des taux de + 2 %
Bonus : Le club propose un stage à destination de ses primo-licenciés (durée ½ journée minimum)	Majoration des taux de + 2 %

**Ainsi, un club présentant, par exemple, un taux de renouvellement global de 48 % et un taux de renouvellement des primo-licenciés de 32 %, mais ayant mis en place un livret d'accueil ainsi qu'un Promobad, pourra être labellisé « Argent » grâce à la majoration de 3 % appliquée aux taux dans le cadre des actions bonus.*

POURQUOI DEVENIR UN CLUB LABELLISÉ ?

Plusieurs avantages :

- **Valoriser votre engagement** grâce à la remise d'un drapeau ignifugé (1,80 m × 1,20 m), à afficher durablement dans votre gymnase pour mettre en avant la qualité de votre accueil.

- **Intégrer un réseau de clubs engagés**, favorisant le partage d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques.

- **Bénéficier d'une communication dédiée auprès de votre Mairie** afin de valoriser vos actions.

- **Accéder à des formations offertes :**
  - Label Argent : une formation d'animateur de créneau.
  - Label Or : une formation d'animateur de créneau et une formation d'animateur club